



MAIRIE

Village – 09220 LERCOUL

Tél 05 61 65 70 12

E-Mail communelercou@orange.fr

Lercoul, le 1^{er} juin 2020

**Madame et Messieurs les Conseillers
Municipaux de Lercoul (dans l'ordre du
Tableau du Conseil Municipal)**

M. GRAVAILLAC Sylvain

M. MARCHE Johnny

Mme BENEDET Solange

M. SERRI Yves

M. GARCIA Jacques

M. SANS Yves

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Messieurs,

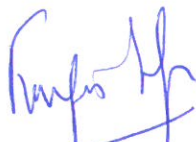
J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra **le samedi 06 juin 2020 à 14 h**, en la Salle des Fêtes de la Mairie de Lercoul, dans les conditions prévues par l'état d'urgence sanitaire.

Ordre du jour :

- 1 – Désignation d'un secrétaire de séance
- 2 – Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 mai 2020
- 3 – Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal
- 4 – Désignation du délégué de la Commune au SMDEA de l'ARIEGE (Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement)
- 5 – Désignation du délégué de la Commune au SDE 09 (Syndicat Départemental d'Energies)
- 6 – Désignation du délégué de la Commune au PNRPA (Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises)
- 7 – Désignation du délégué de la Commune au Syndicat AGEDI
- 8 – Information sur les délégations du Maire aux Adjointes
- 9 – Délimitation du domaine des compétences des commissions
- 10 – Examen des modalités relatives à la formation des élus
- 11 – Délibération sur la renégociation des conditions prévues par la délibération du 27 février 2016 (concernant la parcelle 2700)
- 12 – Annulation de la délibération du 1er décembre 2018 (goudronnage)
- 13 – Délibération expropriation concernant les routes Grail, Relais, Aouseille, cimetière vers Tourrens
- 14 – Délibération sur la procédure de régularisation des rues du village
- 15 – Délibération mise à disposition d'une partie de la Maison des Associations pour les usagers du GR 10

- 16 – Création d'un poste temporaire pour surcroit d'activité d'adjoint technique territorial pour le débroussaillage dans le village
- 17 – Examen des devis de l'entreprise Claustre (chemin dit la bergerie, lieudit Aouseille, débroussaillage route du relais)
- 18 – Engagement par le Maire de travaux pour un montant maximum, à charge pour lui d'en rendre compte de l'utilisation devant le Conseil municipal
- 19 – Autorisation donné au Maire d'agir en justice dans le cadre de toutes les procédures nécessaires
- 20 – Questions diverses.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie de croire à l'assurance de mes salutations dévouées



Le Maire
François LAFON



(Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, je vous saurais gré de bien vouloir donner une procuration pour vous représenter à la réunion à l'un des membres du Conseil municipal par la procuration jointe à cette convocation)